

IDENTIFICATION

Section : Assistant pharmaceutico-technique

Intitulé de l'UE : Stage niveau 2

Code de référence : 914411U21D1

Nombre de périodes : 200

Nombre de crédits ECTS : /

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

Attestations de réussite des unités de formation « COMMUNICATION ET SERVICE A LA CLIENTELE », « ASSISTANT PHARMACEUTICO-TECHNIQUE : STAGE-NIVEAU 1 », « PHARMACIE-NIVEAU 1 » et « GALENIQUE-NIVEAU 1 » de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

Finalités particulières :

L'unité de formation vise par une mise en situation professionnelle, à permettre à l'étudiant, sous la surveillance effective de son maître de stage, de mettre en œuvre les différentes facettes du métier d'assistant pharmaceutico-technique à savoir :

- gérer les contacts avec la clientèle ;
- vérifier la cohérence et la conformité réglementaire d'une prescription ;
- répondre dans les limites définies par le pharmacien à la demande d'un médicament soumis ou non à prescription ;
- tarifier les prescriptions (spécialités et préparations magistrales) suivant la réglementation en vigueur ;
- délivrer des dispositifs médicaux (compresses, seringues, aérosols, sondes, poches, tests, ...) ;

- rendre compte d'opérations effectuées ;
- rechercher des informations à partir de documentation mise à sa disposition en officine.

Contenu du cours : Stage de 180h effectué en officine

Sous la supervision du pharmacien :

- utiliser les outils techniques de l'écoute et du dialogue pour entrer en contact avec la clientèle (y compris les règles de courtoisie) ;
- poser les limites de sa fonction notamment en consultant si nécessaire son maître de stage ;
- déchiffrer une prescription de façon correcte et de vérifier que celle-ci est conforme à la législation en vigueur et aux règles de remboursement ;
- rechercher des informations dans la documentation mise à sa disposition en officine ;
- délivrer tout produit au comptoir en utilisant l'environnement informatique ;
- identifier les formes galéniques des spécialités et des produits magistraux et appliquer ses connaissances pharmacologiques ;
- identifier les différentes catégories d'assurés et d'adapter la tarification en fonction du statut d'assurabilité du patient ;
- encaisser un paiement et établir les reçus légaux ;
- identifier les dispositifs médicaux courants, leurs caractéristiques, leurs usages et leurs modes d'utilisation ;

Bibliographie :

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Hautecler Anne-Catherine

METHODOLOGIE

SUPPORTS

cbip

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, sous la surveillance de son maître de stage, au travers de son cahier de stage, de ses échanges avec le chargé de cours qui le supervise et/ou du rapport de son maître de stage :

- d'accueillir et d'écouter le patient ;
- de vérifier si la demande du patient est conforme à la réglementation ;
- de vérifier la validité d'une ordonnance ;
- de délivrer correctement les médicaments demandés ou prescrits ;
- d'encaisser le prix correct ;
- de rendre compte de son travail et de ses difficultés ;
- d'identifier et d'appliquer les limites de sa fonction ;
- d'utiliser à bon escient la documentation mise à sa disposition en officine.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de son sens d'initiative, de sa capacité à évaluer et à réajuster son travail, de sa perception de ses limites.

UTILISATION DE L'IA

Utilisation éthique et responsable